

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2020

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3470)

AMENDEMENT

N ° AS182

présenté par

Mme Janvier, Mme Vidal, M. Sorre, Mme Pételle, M. Michels, Mme Le Feur, M. Damien Adam,
M. Sempastous, M. Maillard, M. Daniel, Mme Pitollat, Mme Vignon, M. Martin, M. Bouyx,
Mme Charrière, M. Claireaux, Mme Tiegna, M. Cabaré et M. de Rugy

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 14, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.